

Nom du rapporteur

	OBJET	<u>Date</u> :
Réunion du 9 Avril 2021	Comité de pilotage NATURA 2000 – Plaine de Niort Sud-Est	<u>Diffusion</u> :
PARTICIPANTS :		
Séverine VACHON Cyril MOUILLOT Olivier UZANU Catherine ROBERT Cassandre ROBIN Vincent BRETAGNOLLE Simon BILLON Marie BENETEAU Jean-Claude PEIGNE Alain GABILLY Thibault HEBRARD Philippe MOINARD Corinne RIVET Frédéric NOURRIGEON Gwenaëlle ARCHIMBAUD Alain CANTEAU Florian JARRIAU Ludovic BARRIERE Nathalie VINATIER Daniel BAUDOJIN Dany MICHAUD Chantal BRILAUD Sylvain GRIFFAULT Paulo AZAVEDO Patrick MACHET Yves BILLAUD Lucienne Niogret Renaud PELLAT DE VILLEDON Mallauray FRANCOIS Magalie LAPEYRONIE Magalie de BERNARD	Présidente du COPIL, Vice-Présidente Conseil Départemental DDT 79 CD79 CD79 CD79 CNRS Chargé de mission pour la Fédération des chasseurs des Deux-Sèvres Chargée de mission pour la Fédération des chasseurs des Deux-Sèvres Fédération de pêche 79 SIEDS (Réfèrent élu) Commune de Niort (Adjoint au Maire) Commune de Prahecq (Élu) Commune de Juscorps (Maire) Commune de Saint-Martin de Bernegoue (Maire) Commune de Les Fosses Commune de Fors Commune de Granzay-Gript (Maire) Commune de Vouillé (Adjoint au Maire) Commune d'Aiffres (Adjointe au Maire) Commune de Marigny (Maire) Commune de La Foye Monjault (Maire) Conseil Départemental (Conseillère Départementale) Communauté de commune du Mellois en Poitou (Élu) CMA 79 Président du CDOS 79 Association Vendéenne Qualité de Vie 85 Présidente du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre Représentant des exploitants sur la ZPS ADEV (chargée d'étude) Vinci GEREDIS	

COMPTE RENDU

Séverine VACHON commence par la présentation de Natura 2000. Elle rappelle que c'est un réseau européen de sites à la biodiversité exceptionnelle. Elle explique que le Conseil Départemental des Deux-sèvres est animateur de 5 sites dont les 4 Zone de Protection Spéciale à enjeux avifaune de plaine dont fait partie la zone de Niort Nord-Ouest.

Cyril MOUILLOT : apporte des précisions. Ces sites d'excellences que sont les zones Natura 2000 abritent des

Nom du rapporteur

espèces d'intérêt communautaire. La désignation d'un site en Natura 2000 permet la mobilisation d'outils en adéquation avec les enjeux des sites. En effet, plusieurs types de sites existent tels que les sites de rivières, les sites de plaine, les sites de forêt, etc...

Un « tour de table » des participants est fait afin que chacun se présente.

Cassandra ROBIN présente les enjeux du sites (cf diapo) :

Présentation du CNRS par V. Bretagnolles (cf diapo CNRS):

Le CNRS travail sur l'avifaune de plaine depuis longtemps. Le périmètres d'étude du CNRS est plus important que le périmètre de la zone Natura 2000. Les données sont collectées depuis 2014.

Le CNRS mènent également d'autres projets sur le territoire, notamment en lien avec l'alimentation (travail pour renforcer la relation entre le consommateur et l'exploitant). Le CNRS est l'animateur MAE du site, et travail en partenariat avec les syndicats de l'eau et le GODS. Il s'occupe des mesures de protection. L'animation MAE au cours de l'année 2020 a été particulière, car l'ouverture de 3 nouvelles mesures proposées aux exploitants en fin de contrat a été lancée. Au total, 41 exploitations ont souscrites à des MAE.

2021 s'annonce beaucoup mieux, l'enveloppe financière a augmentée suite à une demande à la DRAF. On observe déjà une forte contractualisation avec plus de 1000 ha contractualisés en 2021.

Suivis des espèces en 2020 :

En ce qui concerne les busards, c'est une bonne année malgré une reproductivité faible.

Pour les outardes, une grande partie de la zone est désertée. Au niveau du suivis de la reproduction c'est une bonne année avec 16 à 18 femelles observée sur le site.

Malheureusement, un nouvelle menace est de plus en plus présentes sur la plaine : les parcs éolien pour lesquels on observe environ 1 demande chaque mois.

Florian JARRIAU témoigne de l'inquiétude des éleveurs face à la disparition des prairies sur la plaine.

Vincent BRETAGNOLLE confirme que c'est un problématique importante et mentionne le programme du CNRS autour des circuits courts.

Séverine VACHON demande un point sur le côté administratif des projets éoliens en zone Natura 2000.

Cyril MOUILLOT explique que les porteurs de projets peuvent se rapprocher de l'animateur pour l'étude d'impact que le projet soit sur la zone ou aux alentours. En effet l'évaluation des incidences prends en compte les effets directs et indirects. Comme la biodiversité en zone Natura 2000 est considérées comme un intérêt patrimonial majeur on y regarde avec beaucoup d'attention. Si l'enjeu est fort, on propose des mesures d'évitement afin de préserver les espèces. Si les mesures d'évitement ne suffisent pas, le préfet peut proposer un refus. Il y a en effet beaucoup de demandes concernant la création de parc éoliens.

Vincent BRETAGNOLLE enchaîne sur la difficulté d'engager des MAE dans le respect de l'environnement. Les effets des grandes cultures peuvent être dévastateur. Mais il y a également un dimension sociale à prendre en compte.

Cassandra ROBIN reprends la présentation (cf diaporama).

Lancement d'un temps d'échange afin de répondre aux questions des participants.

Jean-Claude PEIGNE demande si sur la région, le projet des Trames Vertes et Bleues s'inscrit dans l'animation Natura 2000.

Cassandra ROBIN explique que le programme TVB n'a pas la même vocation que Natura 2000 et est bien un programme distinct. Néanmoins, il peut y avoir des échanges et des concertations entre les acteurs de ces deux

Nom du rapporteur

programmes. .

Jean-Claude PEIGNE a une question sur les corridors aérien. Il demande si le Conseil Départemental enrichi les cartes ?

Olivier Uzanu répond que oui, les informations et les données circulent au travers des échanges avec les différents acteurs de ces programmes.

Jean-Claude PEIGNE demande s'il y a un lien avec le plan de santé régional ?

Vincent BRETAGNOLLE annonce le lancement d'un programme d'alimentation avec un programme santé environnementale. C'est un travail en partenariat avec la région et les communes.

Séverine VACHON mentionne à son tour le Plan d'Alimentation Territorial de Niort.

Gwenaëlle Archimbaud demande des renseignements pour les cantines scolaires. Elle indique également que des outardes sont présentes sur la commune.

Cyril MOUILLOT remercie les participants aux COPIL et demande à toutes les personnes ne représentant pas une collectivité membre du COPIL restreint de quitter la réunion afin de lancer le COPIL de renouvellement de l'animation du site.

COPIL DDT :

Cyril MOUILLOT explique que l'animateur d'un site Natura 2000 est élu pour 3 ans et que la période d'animation du Conseil Départemental des Deux-Sèvres arrive à terme. Les collectivités concernées par la ZPS Plaine de Niort Sud-Est ont donc été sollicitées afin de pouvoir se présenter ou non pour le rôle d'animation du DOCOB.

Candidatures à l'animation du site Natura 2000 Plaine de Niort Sud-Est:

- _ Celle sur Belle : NON
- _ Brûlain : NON
- _ Saint Martin de Bernegoue : NON
- _ Saint Roman : NON
- _ Vouillé : NON
- _ CD79 : OUI

Cyril MOUILLOT demande s'il y a des candidatures de dernières minute : NON

La seule candidature positive est donc le Conseil Départemental, qui propose Madame Séverine VACHON comme présidente du COPIL.

Y a-t-il des membres qui sont contre ? NON

Y a-t-il des membres qui s'abstiennent ? NON

Séverine VACHON est élue en son nom propre à la présidence du COPIL et le CD79 reste animateur de la ZPS.

Chantal Brillaud exprime le souhait d'avoir plus d'information sur la reproduction des Outardes à Zodyssée.

Séverine VACHON annonce que le programme fonctionne bien et que les outardes ne sont pas relâchées que sur le département.

Philippe Moinard revient sur le sujet de l'élevage qui, pour lui est une problématique majeure du territoire. Il

Nom du rapporteur

appuie la nécessité de trouver des solutions pour le revenu des éleveurs et explique qu'il y a beaucoup de céréaliers par rapport au nombre d'éleveur. Il propose de participer à des groupes de travail sur cette problématique.

Séverine VACHON remercie les membres du COPIL et clôture la réunion.

Fin du copil 12h20

Pour le Président et par délégation,
Le Chef du service Environnement et aménagement
foncier



Olivier UZANU

